



LA MAIRIE DE NOAILLES
vous propose des cours de
Fitness, bien-être énergétique et salsa solo danse
avec notre professeur Edwige AndMove

contact : Mairie de Noailles – 1 rue de Paris – 60430 Noailles
03 44 03 30 61
aliciaheenoailles60@hotmail.com



FICHE D'INSCRIPTION 2022-2023

Coordonnées du participant (ou du représentant légal pour les enfants)

Nom Prénom

Adresse postale

CP Ville

Tél Portable

E-mail

Personne à prévenir en cas d'urgence (nom, prénom, tel) :

Informations concernant le participant (enfant)

Nom Prénom

Date de naissance : ____/____/____ (à remplir obligatoirement)

Remplissez ce tableau en vous référant au planning des cours et tarifs (verso)

Discipline pratiquée	Cotisation	Montant Total annuel

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Un certificat médical **de moins de 3 mois**.
- 1 photo du participant (obligatoire) à coller en haut de cette fiche
- La charte dument signée (verso)
- Règlement (informations verso)
- Fiche d'inscription remplie

DROIT D'IMAGE

Je soussigné _____ agissant en tant que participant ou responsable légal de l'enfant ci-dessus, autorise / n'autorise pas, la diffusion de mon (ou son) image sur les supports de la Mairie de Noailles (site internet, affiches, magazine...).

Signature du participant ou de son représentant légal : ➡

**Fitness, bien-être énergétique et salsa solo danse
TARIFS 2022 2023**

Discipline	Horaires	Lieu	Cotisation
Fitness	Un jeudi sur deux 18h30 > 19h30	Espace Parisis	100 € pour l'année
Bien-être énergétique	Un jeudi sur deux 19h30 > 20h30	Espace Parisis	90 € pour l'année
Salsa solo danse	Jeudi (toute l'année) 20h30 > 21h30	Espace Parisis	140 € pour l'année

Chèque signé à établir à l'ordre de du Trésor public.

Règlement possible en 3 fois (1^{er} encaissement en OCTOBRE 2022, 2^{ème} encaissement en JANVIER 2023, 3^{ème} encaissement en AVRIL 2023).

Les 3 chèques étant à remettre au moment de l'inscription datés et signés.

CHARTE

- Notre responsabilité envers les enfants cesse au –dela de l'enceinte de l'espace Parisis Fontaine. Il vous appartient d'accompagner votre enfant jusqu'à la salle de cours pour vérifier que le professeur est présent, en aucun cas le centre municipal en assurera la garde.
- La Mairie de Noailles décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration (le participant ou le représentant légal est responsable des dégradations commises).
- Toute année commencée est due dans sa totalité, aucun remboursement ne sera effectué, même sur avis médical.
- Les parents ou amis ne sont pas admis dans la salle pendant le déroulement des cours, sauf sur autorisation du professeur.
- Toute inscription incomplète ne sera pas validée (voir pièces à fournir au dos).
- Les horaires et le lieu sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'inscrits.
- Un cours d'essai est proposé pour les 3 activités. L'inscription devra être remise à l'issue de ces cours.
- Pas de cours pendant la période des vacances scolaires et jours fériés.

Signature du participant ou de son représentant légal précédé de la mention « lu et approuvé » :